

# Le saviez-vous ?

## LE PLAN D'INTERVENTION : UNE QUESTION DE CONFIANCE



La relation entre les parents et les services de soutien de l'école influence le parcours de l'élève, quel que soit son niveau de difficulté.

Lorsqu'un enfant a des besoins spéciaux, ses parents peuvent vivre certaines frustrations. Ils peuvent se sentir :

- démunis quant à leur contribution à la vie scolaire de leur enfant;
- craintifs à la suite d'antécédents scolaires difficiles marqués par des expériences négatives;
- facilement jugés et isolés;
- fautifs;
- inquiets.

Lorsqu'il a été établi qu'un élève a des besoins particuliers, l'équipe-école met en place un plan d'intervention en concertation avec ses parents. Ce plan, géré par l'école, réunit l'ensemble des objectifs, des moyens, des services et des ressources à mettre en place pour aider l'enfant à relever des défis et à atteindre son plein potentiel. Outre l'enseignant, on y trouve les membres du personnel scolaire qui coordonneront les interventions, pédagogiques et autres, dont l'enfant bénéficiera. La responsabilité de voir à la mise en œuvre du plan en classe et dans l'école est partagée par la direction et le coordonnateur, ou la coordonnatrice, de l'éducation spécialisée.

Certains parents peuvent cependant ressentir un sentiment d'infériorité face aux intervenants scolaires ou aux autres parents. Souvent, les parents ont une méconnaissance de leurs droits en milieu scolaire. Ils estiment aussi parfois que leur point de vue n'est pas suffisamment pris en considération.



Vous pouvez influencer le cours de choses lorsque vous êtes convoqués à une rencontre :

- Quel que soit le degré de difficulté de votre enfant, vous êtes en tant que parents les premiers « experts » de son éducation.
- Ne portez pas de jugement prématuré; écoutez ce que l'équipe-école a à vous dire à propos de votre enfant.
- Posez des questions et donnez votre point de vue tout en restant ouvert aux propositions.
- Pensez à l'intérêt véritable de votre enfant.
- Participez aux décisions et aidez à trouver des pistes de solutions (attitudes efficaces, suivis à la maison, etc.).
- Demandez des précisions et des exemples de situations vécues en classe.
- Informez l'équipe-école des démarches qui ont déjà été entreprises.
- Demandez une copie du plan d'intervention.





***Surtout, sachez que l'équipe-école vous convoque pour aider votre enfant, et non pas pour vous évaluer en tant que parents.***

Voici quelques trucs pour aider votre enfant :

- Aimez et acceptez votre enfant, quels que soient ses défis. Ce sera toujours votre enfant.
  - Croyez en ses capacités.
  - Laissez votre enfant prendre des décisions et assumer les conséquences de ses choix.
  - Soyez cohérent (faites ce que vous dites).
  - Vérifiez que votre enfant a bien compris vos demandes.
  - Donnez des directives fermes. Plus c'est clair dans votre tête, plus ce sera clair dans la tête de votre enfant.
  - Encouragez l'obéissance au lieu de punir la désobéissance.
  - Parlez au « je ».
- Acceptez votre conjoint avec ses différences; ne croyez pas que vous pouvez faire mieux. Mettez sur la complémentarité plutôt que sur l'opposition.
  - Si le plan d'intervention de votre enfant comporte des objectifs comportementaux, dites-lui bien que c'est son comportement qui n'est pas acceptable, pas lui ou elle en tant que personne.
  - Souvenez-vous : les enfants imitent leurs parents!
  - Soyez patients envers vous-mêmes et votre enfant tout au long du défi.
  - Finalement, célébrez les réussites, petites et grandes, au lieu d'insister sur les difficultés. Vous aurez ainsi une influence positive sur la croissance de votre enfant.

***N'oubliez pas qu'en tout temps, votre rôle est important!***

## JE M'IMPLIQUE!

[cepn-fnec.ca/implication](http://cepn-fnec.ca/implication)

Pour plus d'information - Eve Lapointe: [elapointe@cepn-fnec.com](mailto:elapointe@cepn-fnec.com)

